

COMPTE RENDU

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE COMPÉTITION
DE MONTGENÈVRE

Montgenèvre
28 septembre 2026


Solideo Alpes 2030
| Société de livraison |
des ouvrages olympiques



dimosia

➤ état d'esprit
➤ publiégal
➤ consultvox
➤ novagora

Sommaire

<i>I.</i>	<i>Cadre général.....</i>	<i>3</i>
<i>II.</i>	<i>Intervenants.....</i>	<i>3</i>
<i>III.</i>	<i>Présentation du projet.....</i>	<i>3</i>
<i>IV.</i>	<i>Déroulé et modalités de la réunion.....</i>	<i>4</i>
<i>V.</i>	<i>Echanges avec la salle.....</i>	<i>5</i>
<i>VI.</i>	<i>Conclusion : ce qui ressort des échanges.....</i>	<i>9</i>

I. Cadre général

- **Date** : Lundi 28 septembre 2026
- **Horaire** : de 18h à 21h
- **Lieu** : Espace Jean Gabin, Montgenèvre
- **Objet** : Concertation préalable sur le projet d'aménagement du site olympique de Montgenèvre (Alpes 2030)
- **Nombre de participants** : environ 80 participants

II. Intervenants

- Mme **Muriel JOURDAIN**, maire de Montgenèvre.
- Mme **Diane POUGET**, directrice générale adjointe de la Solideo Alpes 2030.
- M. **Elie PATRIGEON**, directeur Impact, héritage et durabilité, COJOP.
- M. **Nicolas LAURENT-BROUTY**, directeur de la Maîtrise d'Ouvrage, Solideo Alpes 2030
- M. **Pierre BOSSARD**, directeur des aménagements du site briançonnais – Solideo Alpes 2030.
- Mme **Marie-Jeanne CADET LEBENS**, responsable de la concertation et de la participation citoyenne – Solideo Alpes 2030.
- Mme **Dominique DE LAUZIERES**, Garante, Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- M. **Kyvan FARZAMI**, animateur et facilitateur (AMO Concertation SCET).

III. Présentation du projet

La réunion publique s'est tenue le 28 septembre 2026 à Montgenèvre, animée par la SCET, missionnée par la Solideo pour conduire la démarche de concertation. Elle portait sur le projet d'aménagement du site olympique de Montgenèvre en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030, en présence de la maire de Montgenèvre, de représentants de la Solideo (maître d'ouvrage des investissements pérennes) et du Comité d'organisation (COJOP). La présente réunion publique visait principalement à restituer une synthèse des avis et observations formulés tout au long de la démarche de concertation, mais également de premiers éléments de réponse apportés par la Solideo ou le COJOP.

Le projet présenté porte notamment sur l'aménagement de pistes, le renouvellement du télésiège du Prairial, la démolition-reconstruction du chalet de chronométrage, le tapis débutant, les interventions sur le réseau de neige, ainsi que les travaux de remise en état et les compensations environnementales associées. Le montant de l'opération présenté lors de la réunion s'élève à 26,78 millions d'euros, périmètre distinct d'autres opérations liées aux Jeux (renforcement de la RN94, réhabilitation du bâtiment du Prairial notamment).

La réunion s'inscrit dans une phase de concertation préalable : la solution préférentielle n'est pas aboutie au 28 septembre 2026, plusieurs scénarios ayant déjà été étudiés et écartés, et le projet sera finalisé en aval de la phase de concertation. Une étude d'impact réglementaire est en cours de rédaction par un bureau d'études spécialisé, pour un dépôt attendu d'ici la fin de l'année.

IV. Déroulé et modalités de la réunion

Après une séquence de présentation par la Solideo, le COJOP et les élus, des acteurs économiques et associatifs, ayant publié des cahiers d'acteurs, ont présenté une synthèse de leur positionnement. Il s'agissait :

- De la **Fédération Française du Bâtiment Hautes Alpes (FFB 05), favorable au projet**, d'une part en raison de « *l'opportunité d'héritage sportif et touristique* » et d'autre part en raison de « *l'opportunité que constituerait le projet en matière de création d'emplois dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de la construction* ».
- De **Mountain Wilderness 05, défavorable au projet**, qui évoque un héritage non-durable, des « *atteintes environnementales graves* » et qui estime que le projet ne représente « *ni opportunité économique ni transition* » et constitue « *un changement de stratégie risqué pour la station* ».
- De la **CCI des Hautes-Alpes, favorable au projet**, perçu comme « *un accélérateur d'investissements utiles au territoire pour moderniser les infrastructures existantes, générer des retombées économiques locales, faire bénéficier les TPE et PME haut-alpines des marchés liés aux travaux, renforcer l'attractivité du territoire grâce à la visibilité internationale des Jeux et aux opportunités touristiques et économiques associées et construire un héritage durable* ».

La réunion s'est poursuivie par une importante séquence de questions-réponses avec la salle, prises par vagues successives (3 questions à la fois). L'animateur donnait la parole aux participants, invités à se présenter et à formuler questions, remarques et propositions, les réponses étant apportées de manière groupée par la maire, la Solideo et le COJOP.

A l'issue de la séquence de questions-réponses, un temps d'échange en stations thématique s'est tenu afin de permettre aux participants de prioriser les enjeux par entrées thématiques et leur permettre d'aller plus loin sur les enjeux identifiés.

Le présent compte rendu restitue les échanges exacts lors de la séquence de questions / réponses. A noter que certaines réponses ont été apportées a posteriori par la Solideo ou le COJOP.

V. Echanges avec la salle

Séquence 1 : hébergement, plateforme participative et financement

Participante (directrice d'un centre de vacances, Montgenèvre) : *Bonsoir à tous. J'ai entendu que vous souhaitiez prendre contact avec les hébergeurs. Je voulais savoir comment et à partir de quand, pour que l'on puisse éventuellement s'organiser à ce moment-là ?*

Participante (habitante de Montgenèvre) : *Bonsoir. Pour répondre à la question précédente, j'ai déjà reçu aujourd'hui un mail de demande d'hébergement, émanant d'une société, je ne sais pas laquelle. Par ailleurs, j'ai participé sur le site : je trouve qu'il n'est pas très facile d'accès. Je suis régulièrement en train d'aider des amis à trouver comment accéder au site et compléter leur contribution. J'ai beaucoup cherché avant de trouver, ce n'est pas immédiat, c'est dommage. Je suis prête à témoigner plus précisément. Sur ce site, j'ai aussi constaté environ 90 % de réponses défavorables, ce qui me paraît beaucoup. Je trouve dommage qu'on ne sache pas d'où viennent les participations : des habitants, de Briançon, d'associations extérieures ? Serait-il possible de savoir, par exemple pour la commune de Montgenèvre, si les contributions ont été plus favorables ?*

Animateur : Il y a un élément important à prendre en compte : la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), qui fait qu'on ne peut pas tout faire avec les données et qu'on ne peut pas connaître l'origine géographique des contributeurs. J'entends néanmoins votre remarque sur l'ergonomie et l'organisation de la plateforme participative, et nous y apporterons des éléments de réponse.

Participant : *Bonsoir. J'ai vu la participation de l'État au financement. Mais vu l'état dans lequel se trouve l'État, quelle est la garantie après les présidentielles ? J'entends dire que, après les présidentielles, cela pourrait changer. Quelle garantie avons-nous ?*

Participant : *Bonsoir. Je voudrais savoir s'il est prévu un village olympique pour les compétiteurs ici, et comment sera gérée la situation des hôtels.*

Participant (maire de Sestrière, Italie) : *Je voulais remercier de l'invitation madame la maire et tous ceux qui sont présents. Je suis le maire de Sestrière, mais j'ai travaillé pour trois Jeux Olympiques, notamment Turin, et j'ai même collaboré avec Vancouver. D'après la présentation, bravo : c'est un très bon travail. Vous pensez en même temps au travail à faire maintenant, pendant les Jeux et après les Jeux— c'est là le grand enjeu. En Italie, nous avons encore une piste, le tremplin, qui en témoigne. Au niveau sportif, mon métier était compétition manager, et je peux dire que c'est une grande programmation. Si vous avez besoin de quelque chose, je suis à 2 km. Je passe mes salutations à tous les amis de l'école de ski de Montgenèvre et du Briançonnais. Merci.*

Intervenant (Solideo) : *Merci. Je vais commencer par répondre sur les deux questions liées au site et à la concertation, puis à la question des élections de 2027. La Solideo est un établissement public d'État ; les parties prenantes — l'État, les régions, les collectivités — participent à notre conseil d'administration. Les Jeux ont fait l'objet d'une loi olympique adoptée l'an dernier : c'est le fondement sur lequel nous nous appuyons. L'État et les deux régions ont signé un contrat hôte avec le comité international, assorti d'engagements. Les*

financements évoqués auront une traduction au fur et à mesure dans les différentes lois de finances. Le financement public s'inscrit dans un peu plus de 880 millions d'euros. De notre côté, nous sommes en pleine négociation des conventions de financement, qui seront présentées à notre conseil d'administration.

Intervenant (Solideo) : Un mot sur la participation : nous sommes tout à fait preneurs, si vous avez quelques minutes, que vous nous disiez comment cela fonctionne, pour améliorer le site. Ce sont des retours d'expérience précieux ; nous voulons vraiment que l'information soit disponible et accessible. Sur la concertation, l'exercice est difficile : toutes les contributions sont précieuses en termes d'arguments, pour et contre, pour nourrir le projet. Mais ce n'est pas un référendum. Dans le bilan de la concertation, nous restituerons au public la manière dont nous lisons le positionnement des acteurs, avec des éléments chiffrés. Dans beaucoup de concertations, le quantitatif n'est jamais très représentatif : tout le monde peut participer, ce n'est pas forcément un échantillon représentatif. Au-delà du « je suis pour, je suis contre », ce sont les arguments qui constituent la substantifique moelle de ce travail.

Animateur : Nous avons néanmoins certaines grandes thématiques qui se dégagent, et sur lesquelles nous voulions revenir. C'est pourquoi nous tenions à vous présenter, par axe thématique, les principaux avis.

Intervenant : Il y a un vrai effort de structuration de l'ensemble de ces avis ; le format atelier permet de mieux structurer cette donnée.

Intervenant (COJOP) : Brièvement, sur les hébergeurs : le travail est en cours pour les identifier avec les offices du tourisme. J'en profite pour lancer un appel à la raison et à la modération sur les tarifs— c'est notre responsabilité de le dire. L'éviction commence par des tarifs trop élevés. Vous serez toutes et tous concernés : ne partez pas dans une course effrénée, car ce sont des effets qui peuvent se retourner. Vous aurez de multiples contacts d'équipes nationales et d'agences de tourisme en dehors du comité d'organisation, que nous ne pouvons pas maîtriser ; nous vous indiquerons le processus officiel. Sur le village olympique : il sera installé dans le Fort des Têtes de Briançon, au cœur de la ville. Sur la garantie de l'État : ce n'est pas à nous de parler au nom de l'État, mais la parole de la France nous engage dans la production et l'organisation des Jeux, indépendamment du calendrier électoral. Et à la fin, ce que nous allons produire ici, c'est du sport : il n'y a pas plus égalitaire que le sport de haut niveau, et c'est l'événement le plus fédérateur qui soit.

Séquence 2 : nature de la concertation, forêt et climat

Participant (représentant d'un comité d'alerte sur l'organisation des JO) : *Merci de me donner la parole. C'est d'abord un commentaire : pour moi, nous ne sommes pas dans une réunion de concertation, mais dans une réunion de propagande, j'espère que vous vous en rendez compte. Ensuite, je me pose la question : puisque la Solideo réalise elle-même l'analyse des concertations, à quoi sert de prendre la CNDP, censée garantir la neutralité ? Enfin, j'ai entendu dire que six enfants avaient participé à ce que vous appelez un atelier.*

Nous, dans les bois du Prarial, le 6 septembre, nous avons 200 enfants venus s'exprimer d'eux-mêmes. Ils disent : on sait que ce bois va être saccagé ; nous aimons le ski, la nature, Montgenèvre, le sport, nous ne sommes contre rien, mais nous ne voulons pas que le bois subisse cela. Ils ont eu l'idée d'en faire la première réserve nationale d'enfance protégée. Allez-

vous décider de saccager le bois des enfants ? Comment allez-vous l'assumer ? Et les athlètes, derrière, commencent aussi à se poser des questions.

Participant (collectif « Non au village olympique au Fort des Têtes ») : *Bonsoir. Je fais partie du collectif opposé au village olympique au Fort des Têtes ; cela ne concerne pas directement la soirée, mais je voulais voir à quoi ressemble une réunion de concertation. J'ai l'impression d'un voyage dans le temps, à l'époque des grands plans d'aménagement des années 1970. Est-ce que les gens se rendent compte de l'été que nous venons de passer ? Nous avons eu cinq canicules d'affilée. Nous avons changé de monde. Y aura-t-il encore de la neige en 2030 ? On ne le sait même pas. Je suis heureux que des enfants soient venus défendre leur avenir. Nous avons besoin de savoir ce que nous mangerons dans dix ans : il y a 30 % de rendement agricole en moins cette année, la plaine est desséchée. Et vous continuez à faire la fête pour quinze jours, à défricher des hectares, à dépenser des milliards d'argent public. Ce que vous avez montré des avis n'est absolument pas représentatif : comme cela a été dit, 90 % des avis sont très défavorables. Vous les euphémisez en « points de vigilance », mais ce sont des oppositions claires. La plupart des gens ne veulent pas raser le bois. Il y a des alternatives, en Savoie, et nous continuerons de le marteler.*

Intervenante (Solideo) : Je tiens à vous le dire : vous l'avez exprimé avec vos mots, on l'entend, c'est votre opinion, et nous avons conscience de votre position d'opposition au projet. La question que vous nous adressez est : est-ce qu'on assume le projet ? Sinon, je ne serais pas là. Pour le faire mûrir, nous aurions besoin de davantage d'échanges, et nous y sommes prêts. Sur la conscience du dérèglement climatique—j'emploie ce mot à dessein— nous en avons évidemment conscience. Cela fait un an que nous travaillons à la feuille de route environnementale des Jeux, sous l'impulsion de l'État et du secrétariat général à la transition écologique, qui nous a beaucoup challengés. Tous les investissements présentés ne sont pas pour la quinzaine olympique, mais pour les territoires et pour l'avenir : construire avec moins de matériaux, optimiser la consommation énergétique des bâtiments, électrifier, décarboner. La feuille de route est déjà publique et en consultation ; elle sera approuvée d'ici la fin de l'année. Je ne vais pas vous convaincre aujourd'hui, mais il y a beaucoup de choses que vous dites que je partage, et nous sommes preneurs de ce type d'échanges pour enrichir le projet.

Intervenant (COJOP) : Avec le respect dû à des prises de parole fortes de conviction : sur le « vous faites comme en 1970 », non. En 1968, on a construit Chamrousse et de multiples équipements pour les Jeux. Aujourd'hui, on ne construit aucun grand équipement. Le modèle évolue— pas assez vite, je le reconnais— vers plus de frugalité, parce que c'est le sens de l'histoire. Si nous avons vécu l'été 2026 en 2024, nous n'aurions pas eu assez de jours de réserve au regard des seuils de chaleur pour les Jeux d'été : le sujet dépasse largement les Jeux d'hiver. Je partage votre angoisse, mais je crois aussi au pouvoir des Jeux, à ces moments où l'on se rassemble ; je crois que les Jeux paralympiques changent le regard sur le handicap. Vous avez raison : il faut réinventer le modèle à l'occasion de l'accélération du changement climatique.

Intervenant : Un mot sur la concertation : elle sert précisément à cela, à ce que vous puissiez vous exprimer, y compris sur l'opportunité même des Jeux. Du temps de Pompidou, vous n'auriez pas eu cette occasion. Vous pouvez ne pas la saisir, mais elle est là pour ça.

Séquence 3 : alternative en haut de station et autorisations environnementales

Participant (pratiquant de la station) : *Bonsoir. Dans le dossier de présentation, il était indiqué qu'il existait une alternative en haut de station. Quelle est la différence de coût de cette alternative par rapport à celle qui a été retenue ?*

Intervenant (Solideo) : Je n'ai pas le chiffre précis en tête, mais nécessairement beaucoup plus cher, pour deux raisons. D'une part, la compacité sur le front de neige permet de réutiliser des tribunes et de concentrer les services sur une même zone ; plus haut, il faudrait acheminer les spectateurs et monter des tribunes. D'autre part, outre la présence d'espaces sensibles en haut de station, une telle alternative nécessiterait une emprise plus importante sur le domaine et un impact plus large sur son fonctionnement. Les coûts seraient donc nécessairement plus élevés qu'avec la solution compacte sur le front de neige.

Participant : *Bonsoir. Il y avait toute une liste d'espèces à déplacer— papillons, oiseaux— au niveau de la nouvelle piste qui accueillera le snowboard cross. Que se passe-t-il si l'on dit : cela, on ne peut pas le faire ? On garde le reste, mais pas cet aménagement-là ?*

Intervenant (Solideo) : L'intervention sur les espèces animales et végétales est très encadrée par le code de l'environnement, sans aucune exception pour ce projet olympique. Nous devons déposer des autorisations environnementales couvrant ces volets, et la capacité à réaliser ces opérations dépendra de leur obtention. En cas de difficulté, le projet s'adaptera autant que nécessaire. Pour obtenir ces autorisations, nous devons démontrer que nous avons évité, réduit, puis compensé, sans mettre en danger la conservation des espèces. C'est tout le travail mené actuellement avec les bureaux d'études, afin de ne pas aboutir à un impact non soutenable. La solution préférentielle présentée a un impact qui n'est pas nul, mais qui ne met pas en danger la conservation des espèces.

Participant : *Ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce qui se passe si l'on découvre qu'on ne peut pas le faire.*

Intervenant (Solideo) : Nous respectons la loi : si une autorisation réglementaire n'est pas donnée, nous ne le faisons pas. L'ordre réglementaire des choses continue de s'appliquer.

Participant : *Je ne suis pas contre, mais quand je vois ce que vous allez mettre en place, le coût, le temps, l'impact— même si ce n'est pas réalisé— pourquoi cet acharnement ? C'est cela que je ne comprends pas.*

VI. Conclusion : ce qui ressort des échanges

Les échanges de cette réunion publique, font ressortir plusieurs enseignements transversaux et grandes thématiques :

- **Environnement et climat (sujet dominant) :** une opposition forte au déboisement et à son principe même, sur fond de contexte climatique (canicules 2026, incertitude sur l'enneigement). En réponse : un cadre réglementaire strict (éviter-réduire-compenser, autorisations environnementales sans exception) et une feuille de route environnementale publique.
- **Nature de la concertation :** des doutes sur sa sincérité sa transparence. Une plateforme participative numérique jugée peu accessible et ~90 % d'avis défavorables. Toutefois, la Solideo a rappelé que la concertation n'est pas un référendum et que le bilan restituera les positionnements de façon argumentée et chiffrée.
- **Budget et financement :** interrogation sur la pérennité des financements de l'État au-delà de 2027 ; réponse appuyée sur la loi olympique, le contrat hôte et les ~880 M€ de financement public. Alternative en haut de station jugée « nécessairement plus chère » que le front de neige.
- **Hébergement et accueil :** attente d'informations des hébergeurs, appel à la modération tarifaire, village olympique confirmé au Fort des Têtes à Briançon.
- **Héritage et sport :** enjeu de l'après-Jeux souligné, valorisation du sport comme finalité fédératrice et des investissements au bénéfice du territoire.
- **Coopération transfrontalière :** question de l'articulation avec le versant italien, restée sans réponse détaillée.

